

Communiqué de presse

LA VOIX DE L'ENFANT

Paris, le 10 juin 2019

Visite demain, mardi 11 juin, de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire Pédiatrique (UAMJP) et de la Salle de Confrontation Protégée (SCP) par le Secrétaire d'Etat chargé de la Protection de l'Enfance, Monsieur Adrien Taquet, accompagné de Madame Brigitte Macron ainsi que de Mesdames Martine Brousse et Carole Bouquet, porte-parole de La Voix De l'Enfant.

La Voix De l'Enfant se réjouit de cette visite à la rencontre des professionnels de l'Unité d'Accueil et de la Salle de Confrontation Protégée de Saint Malo dont la Procureure de la République, Madame Christine Le Crom, et l'Adjudant de gendarmerie, Monsieur Bruno Belin, ont partagé leur pratique et leur expérience dans le livre coécrit par Martine Brousse et Carole Bouquet « Enfants maltraités : Occupons-nous de ce qui ne nous regarde pas ».

L'UAMJP a été créée en 2007 à l'initiative du Docteur Morillon, pédopsychiatre, avec le soutien de La Voix De l'Enfant.

En 2018, se sont 268 auditions qui ont été réalisées soit 10 fois plus que l'année de sa création.

L'équipe pluridisciplinaire de l'UAMJP de Saint-Malo est engagée dans un processus d'amélioration continue et de recherche de nouvelles méthodes et outils pour améliorer l'accueil des enfants victimes et libérer leur parole en facilitant leur expression.

La visite à Saint-Malo, le Mardi 11 Juin, de M. Adrien Taquet, de Mme Brigitte Macron, de Mmes Carole Bouquet et de Martine Brousse, débutera au Centre hospitalier où se situe l'UAMJP et sera l'occasion de présenter le fonctionnement du dispositif de recueil de la parole des enfants victime dans le cadre de leur audition.

Ils se rendront ensuite à la gendarmerie afin de découvrir la Salle de Confrontation Protégée (SCP) où la personne mise en cause dans le cadre de l'enquête préliminaire ou de l'instruction, est amenée alors que l'enfant victime est accueilli à l'UAMJP.

En 2019, La Voix De l'Enfant déploie l'ouverture de nouvelles UAMJP. Une dizaine de projets sont en cours, notamment à : Aurillac, Blois, Montluçon, Nancy, Saintes, Toulon, Vesoul. L'objectif à terme étant d'ouvrir une UAMJP et une SCP dans chaque juridiction sur le territoire national.

Contacts :

Martine BROUSSE = 06 22 80 82 82

Communication = 01 40 22 03 20

communication@lavoixdelenfant.org